



# La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne

1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne

Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Décembre 2014 n° 78

## LVC 78: Un numéro " spécial"

Roland Gaillard réalise habituellement la mise en page de " la voix du Conseil ". Ayant subi une intervention chirurgicale le 14 novembre dernier, il était indisponible ce mois-ci pour réaliser le lancement de " la voix du Conseil" dans les délais impartis pour que le journal soit diffusé dans vos boîtes à lettres début décembre.

Dès lors, l'équipe de rédaction de votre journal vous propose ce mois-ci un numéro "allégé", réalisé sans le savoir-faire et la "patte" de Roland, (auquel nous souhaitons un très rapide rétablissement) et nous vous remercions de votre compréhension. Nous nous rattraperons dans les prochains numéros.

## Vœux 2015



*Monsieur Jean-Pierre MORTEVEILLE  
& le Conseil Municipal*

*Ont le plaisir de vous inviter  
À la cérémonie des vœux*

*Le samedi 10 janvier 2015 à 11 heures  
Salle des fêtes Fernand-Bourdin.*



## Cérémonie du 11 novembre

Lors des commémorations de 2014 à 2018, le maire, Jean-Pierre Morteveille rendra chaque année hommage aux Suzannais morts pour la France durant la Grand-Guerre, il y a juste 100 ans.

Ainsi, en ce 11 novembre 2014, il a rappelé le nom des 18 jeunes Suzannais morts pour la France en 1914, dont sept sont tombés au Champ d'Honneur dès leur mobilisation en août 1914: Gustave Pavie 25 ans (le 10 août), Maurice Barré 24 ans, Louis Bourdin 26 ans et Marcel Detaille 21 ans (tous trois morts en Belgique le 22 août 1914, le jour le plus meurtrier de la Guerre avec 27 000 jeunes Français tués ce seul jour), Jean-Baptiste Hardy 26 ans (le 23 août), Marcel Mareau 21 ans (le 24 août) et Paul Fouillet 25 ans (le 31 août). Leur nom, gravé depuis 1921 sur le monument aux morts de notre commune, nous rappelle combien la mémoire de leur sacrifice s'inscrit dans notre Histoire et dans celle d'une Europe aujourd'hui pacifiée.

## Bonne Retraite Gisèle!

Après 8 années passées à tenir boutique, "*l'atelier de l'étoile*", place Hubert II de Beaumont, une belle boutique pleine de trésors pour les visiteurs et les amateurs d'art, Gisèle Lemaître a cessé son activité pour une retraite bien méritée dans sa maison de Voutré.

La plupart des commerçants de la Cité médiévale ont tenu à "marquer le coup" jeudi 23 octobre, en organisant pour elle un pot de départ, chez Aline au "bistrot péché de gourmandise". Trois musiciens talentueux ont même accompagné la soirée.

Quelques cadeaux lui ont été remis, de même que la Médaille d'Honneur de Sainte-Suzanne, remise par Jean-Pierre Morteveille, maire de Sainte-Suzanne qui, au nom du Conseil municipal, a souligné qu'il s'agissait d'une première, puisque cette médaille n'est distribuée que très parcimonieusement et qu'elle n'avait encore jamais été remise à un commerçant. Mais l'optimisme, l'esprit positif et de dialogue, les excellents rapports avec la commune, et le sens inné du relationnel de Gisèle la désignaient naturellement pour recevoir cette reconnaissance. Elle a bien mérité de l'accueil des visiteurs dans notre Cité.

Belle retraite, Gisèle!

*Ce sont les Artisans d'Art de "Tram d'Art" qui occupaient la boutique voisine qui vont reprendre les locaux de l'Atelier de l'Étoile, tandis que l'on recherche un nouveau locataire (si possible un nouvel artisan d'art) pour s'installer dans leur local actuel.*



## FC Charnie: de nouveaux maillots

L'équipe seniors du Football Club de la Charnie vient de recevoir de nouveaux maillots.

L'entreprise Rousseau Automobiles, représentée par Numa Rousseau, a remis de nouveaux maillots à l'équipe seniors de football. Cette équipe a démarré en septembre le championnat départemental en Division 5. Joevin Harnois, l'entraîneur, se dit satisfait de l'équipe: **"Le groupe vit bien et on note une très bonne participation des joueurs aux entraînements. Les premiers résultats sont très encourageants pour la suite du championnat."**



## Villes et Villages Fleuris

### Sainte-Suzanne décroche la 2ème fleur.

Les efforts pour agrémenter notre cité ont porté leurs fruits: le jury régional qui a visité 122 communes candidates cet été, a décerné la 2ème fleur à 12 communes de la Région Pays de la Loire, dont Sainte-Suzanne (la seule en Mayenne). Félicitations à Étienne Blanche, Yves Coupé, Michel Delétang et Pascal Guerveno qui sont les artisans de ce succès.

Le diplôme a été remis à Jean-Pierre Morteveille le 14 novembre à Pornichet.

Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.



## Une Nouvelle Fleuriste sur le marché de Sainte-Suzanne

Élodie Morteau, fleuriste, vient d'installer son stand, le samedi, sur le marché de Sainte-Suzanne.

Elle a elle-même créé son entreprise d'artisan fleuriste "**la m'Élodie des violettes**".

Elle s'est installée sur le marché, place Ambroise-de-Loré, où elle propose aux clients plantes en pots et fleurs coupées.

Avec ses compositions florales, elle participe à tous les moments de la vie, de la naissance aux anniversaires, en passant par les mariages, les soirées à thème ou le deuil.

Elle assure la livraison à domicile et prend les commandes sur le marché ou par téléphone.

Élodie Morteau sera présente au marché de Noël du dimanche 7 décembre prochain.

**La M'Élodie des violettes, contact: 06 13 23 39 06.**



## Chantier Argent de Poche

Le service jeunesse de la communauté de communes des Coëvrons a organisé un chantier Argent de poche pendant les vacances scolaires. Il a permis à huit jeunes, âgés de 16 à 18 ans, de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et de découvrir des métiers et des techniques professionnelles.

Encadrés par Sophie, Anthony, Anaïs et Patrick, ils ont créé ou restauré des jeux d'extérieur en bois.

Isabelle Dutertre, vice-présidente de la Communauté de communes des Coëvrons en charge de l'enfance et de la jeunesse, est venue voir leurs réalisations et leur a remis une attestation et de l'argent de poche pour le travail qu'ils ont réalisé.

Douze jeux sont en dépôt à l'atelier de la Rivière. Ils peuvent être prêtés aux associations, centres de loisirs, écoles, etc.

**Renseignements et réservations:**

**Direction des affaires sociales  
de la 3C au 02 43 01 44 27.**



## Lily Institut

**Des idées de cadeaux pour Noël et les fêtes de fin d'année?**

À l'occasion des fêtes de fin d'année, pour toute carte cadeau achetée chez "**Lily Institut**", une offre privilégiée pour chaque Suzannais: - 10%

Journée spéciale maquillage du nouvel an à seulement 10 euros le 31 décembre. Profitez-en!

Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année à tous..."

**Aurélie Piger-Lily Institut**

**14, rue du camp des Anglais 06 85 68 98 09**

| Lily Institut   |                              | Carte Cadeau  |
|---|------------------------------|---|
| <i>Lily Institut</i>  | 06.85.68.98.09.              | Aurélie Piger<br>14 rue du camp des Anglais<br>53270 St Suzanne |
|  | Ce bon vous est offert par : | Valable jusqu'au :  |
|   | Il comprend :                |   |

## Les Animations de Décembre

### **Samedi 6 décembre**

12h: Salle Maxime-Létard - Repas des aînés (sur invitation adressée aux intéressés par la Mairie) - animation: groupe " Danse Plaisir Mayenne " - (CCAS)

### **Dimanche 7 décembre**

10h - 18h: cité - marché de Noël - crèche vivante - concert de la chorale du fil d'argent - (Médiéville 53)

(L'emplacement est gratuit pour les Suzannais: artisans, commerçants, associations, particuliers.)

Inscriptions au 02 43 01 48 31

### **Jeudi 11 décembre**

14h: salle Fernand-Bourdin - goûter de Noël - (réservé aux adhérents du Fil d'argent) - (Amicale du Fil d'argent)

### **Samedi 13 décembre**

20h45: salle Maxime-Létard - concert de sainte-Cécile - (harmonie) **GRATUIT**

### **Dimanche 14 décembre**

15h: salle Maxime-Létard - concert de sainte-Cécile - (harmonie) **GRATUIT**

### **CIAP / Château/Donjon/Bergerie**

Fermé du 15 décembre 2014 au 5 janvier 2015.

Jusqu'au 14 décembre, ouvert tous les jours de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

Les dimanches de décembre, de 10h à 13h et de 14h à 19h.

Ouverture pour les groupes sur réservation du 6 au 31 janvier.

La cour du château est ouverte en accès libre du 6 au 31 janvier de 9h45 à 12h30.

Réouverture du CIAP le 6 janvier.

Gratuit le premier dimanche du mois.

### **Contact :**

Château de Sainte-Suzanne/CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne

Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : [chateau.ste-suzanne@cg53.fr](mailto:chateau.ste-suzanne@cg53.fr)

[www.chateaudesaintesuzanne.fr](http://www.chateaudesaintesuzanne.fr)



## Élection de Miss Mayenne 15–17 ans

Le concours de Miss Mayenne 15-17 ans se déroulera le 24 janvier 2015 à Sainte-Suzanne salle Maxime-Létard.

Pour les candidates à ce concours, les inscriptions sont ouvertes.

Pour s'inscrire, envoyer un mail à [miss1517mayenne@gmail.com](mailto:miss1517mayenne@gmail.com)

Le dossier d'inscription sera envoyé aux candidates.

Adèle Ribault, Cindy Berdin, Manon Geslin et **Émilie Delétang** sont les déléguées départementales du Comité 15-17 ans national.

**Pour les candidates suzannaises, contacter Émilie Delétang, membre du Comité départemental.**



**Hôtel\*\* Beauséjour**  
Restaurant Traiteur  
Sandrine et Stéphane Huchet

4-6 rue de la libération - 53270 Sainte-Suzanne  
02 43 01 40 31 - [hotelstesuzanne@yahoo.fr](mailto:hotelstesuzanne@yahoo.fr)

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS

**LAMY**

Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE  
02.4301.4001

Yann et Nabata

Le rendez-vous des senteurs,  
des cosmétiques et de la déco

Senteurs et Charme d'Anjan  
5, rue Henri IV  
53270 SAINTE SUZANNE  
Tél : 06.98.99.65.12.

## Spectacle Marie Guerzaille

Médiéville53 a organisé les 24 et 25 octobre derniers deux spectacles comiques animés par Jean-Loïc Lenormand alias Marie Guerzaille. 652 spectateurs dont un grand nombre de Suzannais ont assisté à ces deux représentations.

Nous remercions chaleureusement la vingtaine de bénévoles, membres ou non de l'association, qui ont travaillé durant de longues heures et sans lesquels ces spectacles n'auraient pu avoir lieu.



**L'ENTREPÔT 53**

SARL AEG RCS LAVAL 529 871 726  
3, place des charrières  
53270 SAINTE-SUZANNE

**Ouvert les samedis et dimanches**

Vente sur palettes  
arrivage permanent de lots  
Destockage, fin de série ...

**Tél : 02.43.01.46.20**

## Loto des pompiers

Le dimanche 9 novembre, l'amicale des sapeurs pompiers de Sainte-Suzanne a organisé un loto auquel ont participé plus de deux cent cinquante personnes. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître.

**Rappelons que l'Amicale des sapeurs pompiers organise le 31 décembre salle Maxime-Létard la soirée de Saint-Sylvestre.**

**Tarifs: 56€ par personne**

**Contact: Jean-François Morin**

**Tél: 06 08 49 17 46**



## ÉHPAD

### Éhpad de Sainte Suzanne : Un roman-feuilleton, mais quelle en sera la fin ?

17 Juillet 2014 15h30 : enfin c'est fait, Monsieur Gilbert DUTERTRE, Vice Président du Conseil Général de la Mayenne vient de valider notre « PPI » (*Plan Pluri annuel d'Investissement*), c'est-à-dire le budget pour les années à venir, en incluant les coûts de construction du nouvel Éhpad.

Pendant plus d'une heure, nous avons, avec Madame DUBOIS, directrice de l'hôpital d'Évron et de l'Éhpad de Sainte-Suzanne, répondu à toutes les interrogations légitimes du CG53, car ces chiffres vont fixer, pour les prochaines années, une partie du coût d'hébergement payé par les résidents.

Une partie seulement puisque, bien sûr, comme tout le monde, nous ignorons le prix de l'eau, de l'électricité, des denrées alimentaires, ou le coût des salaires dans les prochaines années...

Il nous reste à attendre le courrier officiel et à déposer le permis de construire.

Une voix s'élève. Une personne qui nous est inconnue, qui n'a pas pris la parole une seule fois depuis le début de la réunion, qui n'est d'ailleurs jamais venue à Sainte-Suzanne et qui ne connaît pas les locaux de l'Éhpad actuel, nous dit : « *avant de valider cette décision, je veux que l'on étudie le transfert des résidents du foyer logement d'Évron à Ste Suzanne, et de les remplacer par les personnes de l'Éhpad de Ste-Suzanne* ». Au passage, nous avons collectivement droit à un couplet sur la rigueur des décisions financières, comme si nous étions des gamins irresponsables habitués à gaspiller l'argent public ou privé. Stupeur de l'assistance...

Nous réagissons fortement à cette déclaration, en rappelant qu'il s'agit de personnes, et pas de meubles que l'on déplace suivant son bon plaisir ou des options technocratiques. Monsieur Dutertre réagit lui-même fermement en rappelant que les Éhpad sont de la compétence finale du Conseil Général. Rien n'y fera...

Nous apprendrons qu'il s'agit de Monsieur Stephan DOMINGO, nouveau délégué territorial départemental de l'ARS (Agence Régionale de Santé), et qui était auparavant chargé d'un secteur ambulatoire et professionnels de santé à l'ARS d'Île de France. La partie *soins* des Éhpad dépend de lui, et il a autorité sur le personnel. Ordre est donc donné, par lui, à Madame Dubois, d'étudier ce transfert Évron/Ste-Suzanne et Ste-Suzanne/Évron pour le début septembre 2014, sans aucune écoute ni moindre considération des élus de la Commune et du Conseil général.

Nous apprendrons officieusement fin août que, sur rapport de Madame Dubois, cette idée saugrenue et irréaliste... est heureusement abandonnée. Il faut dire que l'hôpital d'Évron termine tout juste des travaux de sa maison de retraite et qu'il aurait fallu retransformer ces locaux en Éhpad, tandis qu'il aurait fallu dépenser à nouveau pour retransformer l'Éhpad de Sainte-Suzanne en maison de retraite... encore une fois sans un mot de considération pour les résidents et leur famille. Rappelons que c'est la même ARS qui avait décidé du contraire il y a 6 ans et que la nouvelle municipalité s'était ainsi trouvée devant le fait accompli.

Nous relançons donc, après la réunion, le Conseil général, pour obtenir le courrier qui nous permettra de lancer le permis de construire.

Le Président du Conseil d'administration de l'Éhpad, Jean-Pierre Morteveille, voit plusieurs fois (le 24 juillet, le 1<sup>er</sup> et le 28 septembre), le nouveau Président du Conseil général Olivier Richefou qui lui assure que le dossier qu'il a étudié durant l'été, est un « coup parti » ponctué par toutes les validations intermédiaires et qu'il est toujours en bonne voie. Daniel Vannier, Vice-président, aura au téléphone plusieurs intervenants du Cg53 qui lui confirmeront le bon déroulement du dossier.

Le Directeur de la dépendance au Conseil général appellera même Daniel Vannier début octobre pour lui annoncer que « le courrier était à la signature du Président du Conseil général » et qu'il lui en transmettait copie (pour ne pas perdre de temps...)

Le 18 Septembre, courrier du président de l'Éhpad au Président du Cg53 pour lui rappeler une partie de l'historique du dossier :

Octobre 2008 : premier exposé de la situation de l'Éhpad par MM. Morteveille, Gaillard et Vannier à M. Jean Arthuis président du Conseil général, qui envisage favorablement l'agrandissement de notre Éhpad à condition de se rapprocher d'une autre structure, en l'occurrence l'hôpital d'Évron,

8 avril 2010: accord du Président du Conseil Général Jean Arthuis de passer à 51 lits (36 autorisés dans l'Éhpad actuel),

12 Novembre 2012: accord conjoint du Président du Cg53 et de la Directrice Régionale de l'ARS, en accord avec le schéma gérontologique du Département de la Mayenne,

L'ARS nous demandera ensuite par courrier de modifier la structure juridique de l'Éhpad, établissement territorial dépendant du CCAS de la commune, en EPSMS (établissement social et médico-social) indépendant relevant de la fonction hospitalière avec changement de statut pour le personnel, ce que nous avons fait. Nous avons suivi, scrupuleusement suivi, et mis en application ces recommandations.

juin 2013: Jean Arthuis nous demande de choisir Mayenne-Habitat pour gérer l'immeuble dans le futur, et reconferme ce choix à Évron le 31 août 2013 ;

Entre temps, notre partenaire ICADE (nouveau nom de la SCIC), filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, a obtenu les financements et préparé les plans pour la construction.

La Commune a acheté le terrain, l'a viabilisé et l'a mis à disposition. Ce terrain est contigu avec celui du Centre de secours (148 000 € de travaux aux frais de la seule Commune). Lors de l'inauguration du Centre de secours le 24 novembre 2013, le Président Arthuis rappellera même dans son discours la prochaine ouverture du nouvel Éhpad dans le terrain adjacent.

1er Avril 2014: Mayenne-Habitat, sollicité par le Cg53 pour devenir propriétaire des murs (ils les loueront ensuite à l'Éhpad après construction par ICADE), nous informe que lors de son Conseil d'Administration du 17 mars 2014 il a validé notre projet et accepté de le « porter ».

La plus récente *Convention tripartite* entre le Cg53, l'ARS et l'Éhpad fait très clairement référence au nouvel établissement : « *L'établissement issu de la transformation d'un foyer-logement, est autorisé pour une capacité de 51 places d'hébergement permanent (arrêté du 12 Novembre 2012 signé conjointement par l'ARS et Le Cg53) comprenant une extension de 15 places qui seront installées à la livraison du nouveau bâtiment programmé pour 2016* ».

Le 11 Octobre 2014, n'ayant pas encore reçu de courrier du Cg53, nous interrogeons nos interlocuteurs lors de la réunion annuelle des Maires et Adjointes de la Mayenne à Évron ; MM. Gilbert Dutertre et Marc Bernier nous confirmeront le bon déroulement du dossier...

Or, le 31 Octobre, sur nouvelle intervention par mail de Jean-Pierre Morteveille auprès d'Olivier Richefou le 29 octobre, réponse du Président du Cg53 : « Je vais t'adresser dans les prochains jours un courrier en commun avec Mayenne Habitat, qui s'interroge sur l'aspect financier du montage, qui malheureusement te demande de patienter jusqu'au printemps car nous avons pris cette décision pour l'ensemble des dossiers, dans l'attente d'un état des lieux patrimonial complet de l'ensemble des projets par l'ARS, complété d'une étude financière par nos soins. Je dois prochainement rencontrer la nouvelle directrice de l'ARS pour lui faire part de notre volonté de garder en Mayenne un maillage territorial suffisant pour ne pas tout regrouper dans des grands ensembles.»

Effectivement, courrier conjoint du Cg53 et de Mayenne-Habitat daté du 29/10/2014 (reçu le 5 Novembre) : « *Par la présente nous vous informons de notre décision de sursoir à l'examen de restructuration de l'Ehpad « Résidence du petit rocher » (c'est son nom officiel)...* C'est le nouveau Conseil général issu des élections de mars 2015 qui statuera (donc, dans le meilleur des cas, pas avant l'été 2015)...

Enfin, réception le 8 novembre d'une copie d'un courrier de Monsieur Domingo (ARS) au Cg53, daté du 24 octobre et faisant clairement pression auprès du Cg53... Ce courrier avait donc bien été reçu par le Cg53 le 29 octobre, date du courrier que nous avons reçu du Cg53 et Mayenne-Habitat.

Notre inquiétude : L'actuel Éhpad, qui n'est pas totalement aux normes, est sous la surveillance de la « *Commission Départementale de sécurité* ».

L'autorisation de continuer à fonctionner nous est donnée, mais seulement dans l'attente de la construction du nouvel établissement. Depuis 2 ans, nous annonçons de bonne foi, à la commission, le démarrage des travaux. Excédée par nos reports successifs, la commission, lors de la dernière réunion, nous a dit clairement qu'elle n'accepterait pas un autre report.

Une visite de la commission était prévue, sur place, le 24 novembre 2014. Quelle sera sa décision quand nous lui annoncerons, en raison du nouveau report imposé par le Cg53, qu'il faut attendre le printemps (voire au minimum l'été) prochain ?

## « Midi en France » : Émission de France3

Le vendredi 10 octobre, Jean-Pierre Morteveille avait accueilli Marie, journaliste reporter d'images à R&G Productions, chargée par France3 de réaliser un reportage sur le patrimoine historique, artistique et culturel de Sainte-Suzanne.

L'émission « Midi en France », présentée par Laurent Boyer, a été diffusée jeudi 13 novembre à 10h50 sur FR3.

**Si vous n'avez pas pu voir cette émission, vous pouvez la retrouver sur internet:**

**Consulter [www.fr3.fr](http://www.fr3.fr) en replay émission « Midi en France », ou sur You Tube: <http://www.youtube.com/watch?v=uL8AzDKZlZA..>**

Auto, habitation, santé  
Épargne long terme  
Assurances professionnelles



afér

Carol-Marie GOUTELLE N°ORIAS 07009383  
Agent général  
7, place de la Basilique - 53600 EVRON  
02 43 01 92 87  
goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com

**PLAISIR ET JOIE D'OFFRIR**

VOTRE BOUTIQUE AU MEILLEUR PRIX

Cadeaux & Décoration  
Arts de la Table - Liste de Mariage  
Bijoux Fantaisies - Jouets en Bois  
Produits Artisanaux, Régionaux  
et Touristique



16 Rue de la Fontaine  
53600 EVRON  
Tél. 02 43 37 43 88  
www.plaisir-joie-doffrir.com

Ouvert du 04 au 24 décembre  
Non stop de 9h à 19.30  
Ouverte dimanches et lundis

SARL ROUSSEAU AUTOMOBILES  
ZI des Nochetières  
53600 EVRON  
02.43.01.36.74



Venez découvrir toutes nos occasions,  
et les véhicules neufs



## Crèche Vivante

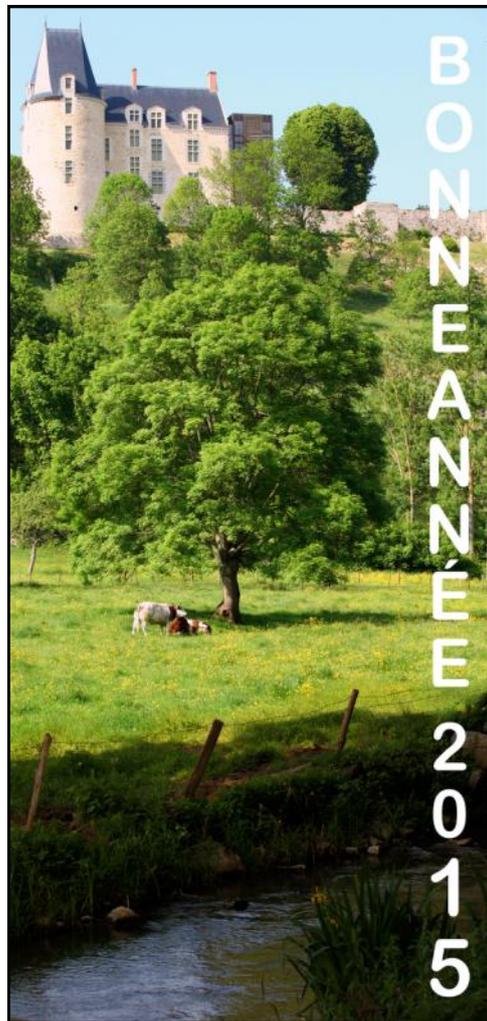


### Sainte Suzanne – Décembre 2014

Dimanche 7 décembre, samedi 13 décembre, samedi 20 décembre à 18h  
Mercredi 24 décembre à 20h30



*Venez interpréter un personnage de la crèche vivante :  
Marie, Joseph, Les Rois Mages, Un berger, ou l'Ange Gabriel  
Pas de texte à lire... Juste de la figuration !!!  
Contact: Carol-Marie Goutelle  
Tél: 02 43 20 22 29 (prof.) ou 06 99 26 83 99*



B  
O  
N  
N  
E  
A  
N  
N  
É  
E  
2  
0  
1  
5

# SAINTE SUZANNE

## Dimanche 7 décembre

à partir de 10 h

# Marché de Noël

14h30: Concert de Noël de la chorale du fil d'argent - église  
15h30: Arrivée du Père Noël: distribution de bonbons  
18h: Animation - la crèche vivante

# VIVECO

